



N°5473
Reçue le 06.01.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, 06.01.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 6 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Député-e-s, nous nous permettons de poser une question parlementaire concernant l'offre en liaisons de train de nuit à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics**.

Selon des déclarations du ministre français délégué chargé des Transports, le gouvernement français souhaite lancer, entre 2026 et 2030, plusieurs trains de nuit avec l'ambition de multiplier les liaisons nocturnes entre capitales européennes. Mais outre des lignes de train de nuit au départ de Paris vers des capitales européennes, le ministre français a également évoqué une liaison au départ de l'est de la France vers l'Espagne, qui relierait Strasbourg et Luxembourg à Barcelone, en passant par Metz, Nancy, Montpellier et Perpignan. Également intéressant pour les utilisateurs luxembourgeois, le ministre a par ailleurs cité une liaison nocturne entre Metz et Genève comme projet envisageable.

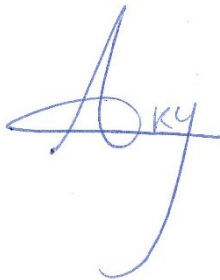
Cette annonce, à la fin de l'année européenne du rail 2021, est intervenue presque exactement 12 mois après l'annonce des quatre compagnies ferroviaires Deutsche Bahn, SNCF, CFF/SBB et ÖBB de créer six nouvelles liaisons de trains de nuit d'ici 2024. Il s'agit donc d'une véritable renaissance des trains de nuit en Europe et d'un changement de cap important.

Dans ce contexte, nous voudrions avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

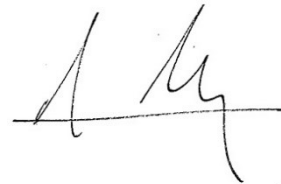
- 1) Monsieur le Ministre peut-il fournir davantage d'informations sur la réalisation de la ligne de train de nuit entre Luxembourg et Barcelone ?**
- 2) Est-ce que le Luxembourg et la société CFL sont associés au développement de cette ligne ?**

- 3) Est-ce que d'autres liaisons ferroviaires internationales avec Luxembourg-Ville comme arrêt - de nuit ou de jour - sont actuellement à l'étude ?
- 4) Quel bilan Monsieur le Ministre tire-t-il de l'année européenne du rail 2021 ? L'année 2021 était-elle une année favorable pour le développement des transports ferroviaires en général ?
- 5) Quels sont les autres initiatives ou engagements du gouvernement en faveur du rail au niveau européen ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Chantal Gary
Députée



François BENOY
Député



**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**
**Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics**

**Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 5473
du 6 janvier 2022 de Madame la Députée Chantal Gary et Monsieur le Député François Benoy.**

Monsieur le Ministre peut-il fournir davantage d'informations sur la réalisation de la ligne de train de nuit entre Luxembourg et Barcelone ?

Il s'agit pour l'instant de l'annonce d'une volonté politique. A ce stade, les CFL, qui devront mettre en place un modèle commercial avec les autres entreprises ferroviaires, n'ont pas encore connaissance d'un projet spécifique ou de démarches concrètes en ce sens dans les pays voisins concernés.

Est-ce que le Luxembourg et la société CFL sont associés au développement de cette ligne ?

Mon Ministère reste en contact avec les gouvernements voisins et les instances européennes pour donner l'impulsion nécessaire.

Les CFL sont en contact régulier avec la SNCF. Lors de ces échanges, l'intérêt des CFL et du Luxembourg a été exprimé pour être associés aux réflexions le moment où un tel projet, ou des projets similaires, se concrétiseront.

Les CFL estiment en effet que ce projet, de par ses caractéristiques (distance, absence de concurrence directe par une ligne TGV, destination avec un certain potentiel), peut être un projet réalisable et intéressant pour la clientèle du Luxembourg.

3. Est-ce que d'autres liaisons ferroviaires internationales avec Luxembourg-Ville comme arrêt - de nuit ou de jour - sont actuellement à l'étude ?

Le principal autre axe qui se prête au développement d'une telle liaison de nuit serait l'axe Bruxelles-Luxembourg-Suisse-Italie. De même, une liaison de jour rapide (via la LGV Est) vers la Suisse serait intéressante. Cependant, il n'existe à l'heure actuelle pas de projets concrets au niveau des entreprises ferroviaires européennes.

Quel bilan Monsieur le Ministre tire-t-il de l'année européenne du rail 2021 ? L'année 2021 était-elle une année favorable pour le développement des transports ferroviaires en général ?

A l'initiative de la Commission, l'année européenne du rail a eu pour principal symbole le train « Connecting Europe Express ». Essentiellement consacré au trafic voyageurs, ce train a fait une halte au Luxembourg le 5 octobre 2021, avec un évènement dédié au fret. Cet évènement a permis de mettre en avant les investissements du Luxembourg dans les infrastructures ferroviaires et les activités fret autour du terminal intermodal de Bettembourg-Dudelange. Le train « Connecting Europe Express » a toutefois été surtout suivi par le secteur ferroviaire et les représentants politiques nationaux et européens en charge de la question des transports, et n'a eu que très peu de répercussions auprès du grand public ou des secteurs économiques et industriels. La circulation de train à travers l'Europe a également permis de mettre en évidence les lacunes au niveau du réseau européen en matière d'interopérabilité et du manque d'investissement de certains pays.

Nous pouvons néanmoins retenir que l'année du rail a permis d'alimenter une dynamique au niveau européen qui doit perdurer dans les prochaines années, à savoir mettre les transports et notamment le transport ferroviaire au cœur des politiques de lutte contre le réchauffement climatique et en le définissant comme « colonne vertébrale » de la mobilité.

De manière plus générale, l'année 2021 confirme une tendance de fond, à savoir la volonté des entreprises et industries de mettre en œuvre des politiques de responsabilité sociale (en matière environnementale, sociale/sociétale et de gouvernance), qui se traduit notamment par un intérêt croissant pour le transport de marchandises par rail.

Quelles sont les autres initiatives ou engagements du gouvernement en faveur du rail au niveau européen ?

Sur initiative de l'Allemagne, j'ai cosigné en 2021 une lettre d'intention avec d'autres Etats européens concernant la mise en place de nouvelles lignes transfrontalières (Trans-Europ-Express 2.0) et plus particulièrement des trains de nuit. Parallèlement, le Luxembourg a soutenu la France et la Belgique afin que ces pays obtiennent des subventions européennes afin qu'ils puissent avancer et finaliser les travaux de modernisation de la ligne Luxembourg-Bruxelles, respectivement du sillon lorrain Luxembourg-Metz.

Afin d'uniformiser le réseau européen, les représentants et les experts de mon Ministère travaillent avec la Commission européenne et les autres Pays membres pour la rédaction d'une mise à jour du règlement TEN-T (réseau transeuropéen de transport) qui définira un cadre commun à atteindre aux horizons 2030, 2040 et 2050 pour tous les moyens de transport et plus particulièrement le rail (longueur des trains de marchandises, système de sécurité, gabarit, etc.).

Le Gouvernement supporte également les projets de digitalisation liés au rail, à savoir le développement du réseau 5G le long du chemin de fer et particulièrement sur les lignes transfrontalières en collaboration avec nos pays voisins. Cette technologie permettra entre autres la mise en place de la conduite semi-automatisée des trains, ce qui permettra d'augmenter encore la sécurité, la cadence des trains et garantir une circulation des trains plus résiliente puisque les accélérations et freinages seront optimisés (économie d'énergie). Dans le domaine des trains de marchandises, le Luxembourg soutient le développement des DAC (couplage automatique digital) qui permettra d'optimiser le temps nécessaire pour la composition des trains de marchandises.

Luxembourg, le 7 février 2022.

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch